

Collectif d'Accueil des Réfugiés en Trièves (CART)

Accueil, Aide, Accompagnement des jeunes et Mineurs Isolés Étrangers (3aMIE)

Troisième République

Défaite de Sedan

Lui : Toute une longue période de l'histoire en cinq minutes, je sens que tu vas devoir résumer !

Elle : Bien obligée ! La Troisième République a duré 70 ans : d'une défaite cuisante, la chute de Napoléon III à Sedan en 1870, à une autre défaite cuisante en 1940. Mais ce n'est pas tout : elle a laissé des traces profondes, avec lesquelles nous vivons encore. C'est surtout cela que je vais te raconter.

Proclamation

Lui : Bon allez, vas-y. Tu commences par où ?

Elle : Deux jours après la défaite de Sedan et la reddition de Napoléon III, quelques députés proclament la République. Ils sont fermement décidés à continuer le combat contre les Prussiens. En face, les royalistes sont nombreux, et puissants. La nouvelle République va devoir s'imposer alors que ses ennemis gagnent largement les premières élections.

Commune de Paris

Lui : Eh mais dis-moi, les communards, ils étaient tout sauf royalistes, non ?

Elle : C'est vrai, mais ils s'opposaient aussi au gouvernement. Après Sedan, les défaites ont continué, jusqu'au siège de Paris et à l'armistice final. Mais les Parisiens se sont sentis trahis et se sont révoltés. Quelques destructions ont eu lieu, et la Commune a été violemment réprimée : des milliers d'insurgés ont été massacrés. Un fossé durable s'est créé entre les dirigeants de la République et l'extrême gauche.

Sacré-Cœur

Lui : Et pourquoi tu me montres le Sacré-Cœur ?

Elle : C'est parce qu'il illustre cette France coupée en trois : d'un côté les ultras, catholiques et royalistes, qui ont voulu cette construction, en un lieu emblématique de la Commune, pour « expier les crimes de la France ». À l'autre extrémité la Commune, dont beaucoup de survivants ont été déportés. Et au milieu, un gouvernement tiraillé entre différentes tendances, qui tente de composer au mieux avec les deux extrêmes.

République triomphante

Lui : Mais dis-moi : si les débuts ont été aussi cahotiques, comment ce régime a-t-il fait pour durer aussi longtemps ?

Elle : Au bout de dix ans, une constitution avait été adoptée, les Républicains avaient repris le pouvoir à l'Assemblée et au Sénat, et le régime s'est stabilisé. En 1880, on a décidé de faire du 14 juillet la fête nationale. C'était une manière de consacrer la victoire de la République. Des réformes importantes ont pu être menées à bien, et les lois qui ont été adoptées sont encore en vigueur aujourd'hui.

École primaire

Lui : Lesquelles par exemple ?

Elle : Les lois de Jules Ferry ont rendu l'école primaire gratuite, obligatoire et laïque pour tous les enfants de 6 à 13 ans. Des écoles ont été construites un peu partout, et l'instruction publique a progressé. Au point qu'on parle de « l'École de Jules Ferry », comme s'il n'y en avait jamais eu avant.

Jules Ferry

Lui : Mais dis-moi, ce Jules Ferry, tu m'en as déjà parlé, non ?

Elle : Eh oui : malheureusement c'est aussi celui qui a mené une politique d'expansion coloniale à outrance, au prétexte que, selon lui, les races supérieures avaient le devoir de civiliser les races inférieures.

Pierre Waldeck-Rousseau

Lui : Et celui-là qu'est-ce qu'il a fait ?

Elle : On lui doit deux conquêtes importantes. La première, en 1884, autorisait la création des syndicats professionnels. La seconde est plus connue : c'est la loi sur la liberté d'association. Tu sais bien : les associations « Loi 1901 », eh bien c'est lui.

Loi de 1905

Lui : Et celle-ci tu m'en parles aussi ailleurs : la séparation des Églises et de l'État. C'est ce qui fonde le principe de laïcité, qui est encore inscrit dans notre constitution.

Elle : Ah bravo ! Tu as bien appris les principes de notre République. Il est difficile d'imaginer le climat d'affrontement et même de haine entre les catholiques et les partisans de la laïcité, au moment des débats sur cette loi.

Affaire Dreyfus

Lui : Tant que ça ?

Elle : Oh oui ! Quelques années plus tôt le capitaine Dreyfus avait été accusé à tort d'avoir fourni des renseignements aux Allemands. Il était juif. La droite catholique et antisémite s'était déchaînée. Un tribunal militaire l'avait dégradé et condamné au bagne. Il avait fallu une longue bataille pour que la justice l'emporte et qu'il soit enfin réhabilité, en 1906.

Georges Clemenceau

Lui : Et lui, quelle loi il nous a laissé ?

Elle : Aucune en particulier, mais il a profondément marqué l'histoire de la République. Dans un premier temps, il a mis tout son talent politique au service de la gauche. Il a soutenu Waldeck-Rousseau, il s'est opposé au colonialisme de Jules Ferry, il s'est battu pour le capitaine Dreyfus. Et puis, alors qu'il était déjà âgé, la première guerre mondiale a éclaté. Là il a montré qu'il était un chef énergique et tenace, et la victoire finale lui doit beaucoup.

Traité de Versailles

Lui : Je sens comme un « mais » qui arrive...

Elle : Eh bien c'était un homme de son temps. Dans les négociations du traité de Versailles en 1919, il s'est montré intransigeant et rancunier. Il a tout fait pour humilier les Allemands et leur faire payer des dommages de guerre les plus élevés possible.

Front populaire

Lui : Mais Clemenceau à lui tout seul n'est pas coupable de la montée des fascismes en Europe tout de même !

Elle : Non, bien sûr ! D'autant qu'en France en 1936, au moment où le fascisme, déjà implanté en Italie et en Allemagne, s'imposait aussi en Espagne, les Français ont donné la victoire au Front populaire. Certes il n'a pas aidé les républicains espagnols, mais il est responsable de plusieurs avancées sociales importantes comme la semaine de quarante heures et les congés payés.

Débâcle de 1940

Lui : Bon et alors, comment est-ce que ça s'est terminé ?

Elle : Très mal. Par la plus écrasante défaite qu'ait connue la France. Une bonne partie du territoire a été occupée. Sous la direction du maréchal Pétain, un soi-disant « État Français » a renversé la République. Il a aboli les libertés démocratiques, et s'est mis à pourchasser les juifs et à collaborer avec les nazis. Il a fallu attendre la Libération pour que la République reprenne sa place en France.

Liens

- La Troisième République ([Assemblée Nationale](#))
- La III^e République (1870-1940) ([Ministère de l'Intérieur](#))
- La III^e République (1870-1940) ([Vie Publique](#))
- La III^e République (1870-1940) ([Les cours Lumni](#))
- Constitution de 1875, III^e République ([Conseil constitutionnel](#))
- 1875-1940 Le Sénat républicain ([Sénat](#))
- Le Sacré-Cœur et la Commune, conflit de mémoires ([Timeout Paris](#))
- École : les lois Ferry de 1881 et 1882 ([Vie Publique](#))
- Défense de la politique coloniale par Jules Ferry ([Assemblée Nationale](#))
- Loi de séparation des Églises et de l'État ([Bibliothèque Nationale de France](#))
- Les associations et la loi de 1901, cent ans après ([Conseil d'État](#))
- L'Affaire Dreyfus ([Ministère de la Justice](#))
- Georges Clemenceau ([Centre des monuments nationaux](#))
- Comprendre le mythe du Front populaire ([The Conversation](#))